

## États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 31 décembre 2023 et 2022 (note 1)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	2 051 482 \$	2 071 281 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	22 956	49 631
Marge	6 410	7 055
Intérêts à recevoir	18 834	15 779
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	–	27
Actifs dérivés	33 182	40 488
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 132 864</b>	<b>2 184 261</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	–	15 089
Passifs dérivés	24 740	75 997
<b>Total du passif</b>	<b>24 740</b>	<b>91 086</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)</b>	<b>2 108 124 \$</b>	<b>2 093 175 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>		
Catégorie A	2 108 124 \$	2 093 175 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 5)</b>		
Catégorie A	9,61 \$	9,36 \$

### † Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Fonds avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 31 décembre 2023 et 2022.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
31 décembre 2023	135 168	142 551
31 décembre 2022	167 805	176 934

### Type de garantie\* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
31 décembre 2023	–	142 551	–	–
31 décembre 2022	–	176 934	–	–

\* Les définitions se trouvent à la note 2k.

### Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 28 juin 1999 (désignée la *date de création*).

	Date de début des activités
Catégorie A	28 juin 1999

## Fonds commun d'obligations internationales Impérial

### États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022 (note 1)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Profit net (perte nette) sur instruments financiers</b>		
Intérêts aux fins de distribution	73 133 \$	49 895 \$
Revenu de placement	15 050	11 206
Profit (perte) sur dérivés	(32 853)	(25 330)
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(58 830)	(154 387)
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	(2 160)	2 234
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	160 843	(109 347)
<b>Profit net (perte nette) sur instruments financiers</b>	<b>155 183</b>	<b>(225 729)</b>
<b>Autres produits</b>		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	134	(728)
Revenu tiré du prêt de titres ±	156	144
	<b>290</b>	<b>(584)</b>
<b>Charges (note 6)</b>		
Frais de gestion ±±	5 733	5 685
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	7	6
Coûts de transaction ±±±	131	174
Retenues d'impôt (note 7)	236	529
	<b>6 107</b>	<b>6 394</b>
Renoncations / prises en charge par le gestionnaire	(1 043)	(1 028)
	<b>5 064</b>	<b>5 366</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>150 409</b>	<b>(231 679)</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)</b>		
Catégorie A	150 409 \$	(231 679) \$
<b>Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie</b>		
Catégorie A	219 708	208 681
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions)</b>		
Catégorie A	<b>0,68 \$</b>	<b>(1,11) \$</b>

### ± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	207 \$	100,0	198 \$	100,0
Intérêts versés sur la garantie	-	-	-	-
Retenues d'impôt	-	-	(6)	(3,0)
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	(51)	(24,6)	(48)	(24,3)
<b>Revenu tiré du prêt de titres</b>	<b>156 \$</b>	<b>75,4</b>	<b>144 \$</b>	<b>72,7</b>

### ±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie A	0,25 %
-------------	--------

### ±±± Commissions de courtage et honoraires (notes 8 et 9)

	2023	2022
<b>Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)</b>		
Total payé	40	45
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc.	-	-
Payé à CIBC World Markets Corp.	-	-
<b>Rabais de courtage (en milliers de dollars)</b>		
Total payé	-	-
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	-	-

### Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des frais de garde, et à la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (désignée *STM CIBC*) au titre des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (déduction faite des prises en charge) pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022 étaient les suivants :

	2023	2022
(en milliers de dollars)	52	48

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds commun d'obligations internationales Impérial

### États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022 (note 1)

	Parts de catégorie A	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>150 409 \$</b>	<b>(231 679) \$</b>
<b>Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡</b>		
Du revenu de placement net	(92 282)	(65 461)
	(92 282)	(65 461)
<b>Transactions sur parts rachetables</b>		
Montant reçu à l'émission de parts	224 156	576 760
Montant reçu au réinvestissement des distributions	89 471	63 348
Montant payé au rachat de parts	(356 805)	(366 450)
	(43 178)	273 658
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>14 949</b>	<b>(23 482)</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période</b>	<b>2 093 175</b>	<b>2 116 657</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>	<b>2 108 124 \$</b>	<b>2 093 175 \$</b>
<b>Parts rachetables émises et en circulation (note 5)</b>		
Aux 31 décembre 2023 et 2022		
Solde au début de la période	223 654	195 305
Parts rachetables émises	23 989	59 171
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	9 464	6 581
	257 107	261 057
Parts rachetables rachetées	(37 717)	(37 403)
Solde à la fin de la période	219 390	223 654

### ‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)

En décembre 2023, le Fonds disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2033 à 2043
149 722	-

### Tableaux des flux de trésorerie (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022 (note 1)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	150 409 \$	(231 679) \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(134)	728
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	58 830	154 387
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(160 843)	109 347
Distributions des fonds sous-jacents réinvesties	(15 050)	(11 206)
Achat de placements	(2 585 996)	(3 617 045)
Produits de la vente de placements	2 663 845	3 410 259
Marge	645	(4 800)
Intérêts à recevoir	(3 055)	(5 277)
	108 651	(195 286)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Montant reçu à l'émission de parts	224 156	577 288
Montant payé au rachat de parts	(356 805)	(367 489)
Distributions versées aux porteurs de parts	(2 811)	(2 113)
	(135 460)	207 686
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période</b>	<b>(26 809)</b>	<b>12 400</b>
<b>Perte (profit) de change sur la trésorerie</b>	<b>134</b>	<b>(728)</b>
<b>Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période</b>	<b>49 631</b>	<b>37 959</b>
<b>Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période</b>	<b>22 956 \$</b>	<b>49 631 \$</b>
Intérêts reçus	70 078 \$	44 618 \$

## Fonds commun d'obligations internationales Impérial

### Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023

Titre	Nombre de parts	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b><sup>13</sup>FONDS COMMUNS DE PLACEMENT (note 10)</b>				
Ares Strategic Income Fund, catégorie I	2 128 856	74 325	76 247	
Fonds de créances mondiales CIBC, série O	10 552 355	101 101	106 044	
Fonds de revenu à taux variable Renaissance, catégorie OH	15 689 028	145 085	135 740	
<b>TOTAL DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT</b>		<b>320 511</b>	<b>318 031</b>	<b>15,1 %</b>

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b><sup>13</sup>ACTIONS INTERNATIONALES (note 10)</b>				
Invesco Senior Loan ETF	248 553	7 046	6 974	
		7 046	6 974	0,3 %
<b>TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES</b>		<b>7 046</b>	<b>6 974</b>	<b>0,3 %</b>
<b>TOTAL DES ACTIONS</b>		<b>7 046</b>	<b>6 974</b>	<b>0,3 %</b>

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b>OBLIGATIONS CANADIENNES</b>							
<b>Dollar canadien</b>							
Gouvernement du Canada	2,50 %	2024/06/01		282 000	287	279	
Gouvernement du Canada	2,25 %	2025/06/01		1 738 000	1 733	1 695	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2026/06/01		549 000	517	523	
Gouvernement du Canada	1,00 %	2026/09/01		7 810 000	7 185	7 324	
Gouvernement du Canada	1,00 %	2027/06/01		900 000	824	835	
Gouvernement du Canada	1,25 %	2030/06/01		825 000	793	737	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2031/12/01		2 189 000	1 855	1 944	
Gouvernement du Canada	4,00 %	2041/06/01		27 000	33	30	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2048/12/01		1 456 000	1 507	1 382	
Gouvernement du Canada	1,75 %	2053/12/01		5 000 000	3 866	3 757	
					18 600	18 506	0,9 %
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES</b>					<b>18 600</b>	<b>18 506</b>	<b>0,9 %</b>

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b>OBLIGATIONS INTERNATIONALES</b>							
<b>Dollar australien</b>							
Commonwealth d'Australie	3,25 %	2025/04/21	série 139	644 000	616	577	
Commonwealth d'Australie	4,25 %	2026/04/21	série 142	719 000	728	658	
Commonwealth d'Australie	0,50 %	2026/09/21	série 164	5 765 000	4 636	4 791	
Commonwealth d'Australie	2,25 %	2028/05/21	série 149	1 027 000	853	876	
Commonwealth d'Australie	3,25 %	2029/04/21	série 138	633 000	628	560	
Commonwealth d'Australie	1,00 %	2031/11/21	série 163	2 091 000	1 516	1 523	
Commonwealth d'Australie	3,75 %	2037/04/21	série 144	2 070 000	2 243	1 806	
					11 220	10 791	0,5 %
<b>Réal brésilien</b>							
République fédérative du Brésil	10,00 %	2029/01/01		57 630 000	14 089	15 689	
République fédérative du Brésil	10,00 %	2031/01/01		28 340 000	6 270	7 640	
République fédérative du Brésil	10,00 %	2033/01/01		20 330 000	4 379	5 467	
					24 738	28 796	1,4 %

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b><sup>5</sup>Livre sterling (note 10)</b>							
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	1,00 %	2024/04/22		1 041 400	1 576	1 737	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	5,00 %	2025/03/07		1 804 900	3 257	3 075	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	0,38 %	2026/10/22		700 000	912	1 084	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	1,25 %	2027/07/22		1 426 600	2 339	2 238	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	0,13 %	2028/01/31		1 539 000	1 873	2 281	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	6,00 %	2028/12/07		403 500	938	763	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	0,50 %	2029/01/31		154 500	218	227	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	0,88 %	2029/10/22		2 156 900	3 491	3 181	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	0,38 %	2030/10/22		2 444 000	3 086	3 383	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	1,00 %	2032/01/31		740 000	1 003	1 036	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	0,88 %	2033/07/31		95 000	99	126	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	4,25 %	2036/03/07		816 900	1 816	1 448	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	4,25 %	2046/12/07		5 454 400	13 087	9 364	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	1,50 %	2047/07/22		1 057 300	1 574	1 084	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	1,75 %	2049/01/22		1 810 600	2 592	1 934	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	1,25 %	2051/07/31		70 340 000	57 999	63 274	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	4,00 %	2060/01/22		2 670 400	6 282	4 465	
					102 142	100 700	4,8 %

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b><sup>1</sup>Renminbi chinois (note 10)</b>							
République populaire de Chine	2,26 %	2025/02/24		40 340 000	7 576	7 545	
République populaire de Chine	2,35 %	2025/03/15		36 020 000	6 705	6 742	
République populaire de Chine	2,85 %	2027/06/04		32 740 000	6 234	6 217	
République populaire de Chine	2,62 %	2028/04/15		42 720 000	7 985	8 061	
République populaire de Chine	2,80 %	2029/03/24		24 600 000	4 677	4 673	
République populaire de Chine	3,02 %	2031/05/27		24 990 000	4 812	4 819	
République populaire de Chine	2,88 %	2033/02/25		10 000	2	2	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds commun d'obligations internationales Impérial

### Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
République populaire de Chine	2,67 %	2033/05/25		16 270 000	3 018	3 058	
République populaire de Chine	3,39 %	2050/03/16		19 670 000	3 878	4 004	
République populaire de Chine	3,19 %	2053/04/15		12 270 000	2 344	2 451	
					47 231	47 572	2,3 %
<b><sup>2</sup>Peso colombien (note 10)</b>							
République de Colombie	7,00 %	2031/03/26	série B	45 940 000 000	10 219	13 560	
République de Colombie	9,25 %	2042/05/28	série B	115 550 000 000	25 905	35 875	
République de Colombie	7,25 %	2050/10/26	série B	22 490 000 000	3 952	5 605	
					40 076	55 040	2,6 %
<b><sup>3</sup>Couronne danoise (note 10)</b>							
Royaume du Danemark	1,75 %	2025/11/15		921 300	193	179	
Royaume du Danemark	0,50 %	2027/11/15	série 10Y	834 000	167	154	
Royaume du Danemark	4,50 %	2039/11/15		2 847 100	903	714	
					1 263	1 047	0,0 %
<b><sup>4</sup>Euro (note 10)</b>							
République fédérale d'Allemagne		2024/03/15	coupon zéro	1 995 300	2 675	2 898	
République fédérale d'Allemagne		2024/04/05	série 179, coupon zéro	12 800	18	19	
République fédérale d'Allemagne	0,50 %	2025/02/15		2 486 900	3 496	3 544	
République fédérale d'Allemagne		2025/04/11	série 181, coupon zéro	1 233 000	1 703	1 742	
République fédérale d'Allemagne	0,50 %	2026/02/15		1 298 800	1 895	1 831	
République fédérale d'Allemagne	0,25 %	2027/02/15		79 932	109	111	
République fédérale d'Allemagne		2027/04/16	série 185, coupon zéro	1 798 900	2 316	2 465	
République fédérale d'Allemagne	0,50 %	2027/08/15		3 633 800	5 136	5 046	
République fédérale d'Allemagne		2028/11/15	coupon zéro	624 800	832	834	
République fédérale d'Allemagne	0,25 %	2029/02/15		3 248 100	4 460	4 379	
République fédérale d'Allemagne		2030/08/15	coupon zéro	3 049 100	4 008	3 943	
République fédérale d'Allemagne		2031/08/15	coupon zéro	6 747 900	8 177	8 547	
République fédérale d'Allemagne		2032/02/15	coupon zéro	55 000	78	69	
République fédérale d'Allemagne	1,00 %	2038/05/15		1 121 200	1 405	1 396	
République fédérale d'Allemagne	4,75 %	2040/07/04	série 08	1 169 400	3 054	2 291	
République fédérale d'Allemagne	3,25 %	2042/07/04		3 402 800	7 017	5 691	
République fédérale d'Allemagne		2052/08/15	coupon zéro	1 416 900	1 271	1 106	
République française		2024/02/25	coupon zéro	3 455 500	4 610	5 029	
République française		2024/03/25	coupon zéro	775 000	1 070	1 124	
République française	6,00 %	2025/10/25		2 299 000	4 047	3 569	
République française	0,50 %	2026/05/25		1 993 000	2 832	2 792	
République française		2027/02/25	coupon zéro	4 992 200	6 661	6 810	
République française	2,75 %	2027/10/25		3 677 900	5 673	5 481	
République française	0,75 %	2028/02/25		3 970 000	4 860	5 473	
République française	0,50 %	2029/05/25		5 417 500	7 739	7 235	
République française		2030/11/25	coupon zéro	6 090 000	6 763	7 619	
République française		2031/11/25	coupon zéro	3 052 900	3 525	3 713	
République française	1,25 %	2036/05/25		2 940 500	3 823	3 646	
République française	4,00 %	2038/10/25		7 781 900	15 447	13 040	
République française	1,50 %	2050/05/25		859 900	1 290	915	
République française	0,75 %	2052/05/25		289 800	355	244	
République française	1,75 %	2066/05/25		2 301 200	3 143	2 413	
Royaume de Belgique	0,50 %	2024/10/22	série 82	820 400	1 190	1 175	
Royaume de Belgique	1,00 %	2026/06/22	série 77	544 000	699	770	
Royaume de Belgique		2027/10/22	série 91, coupon zéro	2 521 100	3 186	3 393	
Royaume de Belgique	5,50 %	2028/03/28	série 31	636 300	1 240	1 053	
Royaume de Belgique	0,90 %	2029/06/22	série 87	519 600	725	707	
Royaume de Belgique	4,25 %	2041/03/28	série 60	2 948 600	6 524	5 046	
Royaume de Belgique	1,70 %	2050/06/22	série 88	1 043 400	1 247	1 139	
Royaume d'Espagne	2,75 %	2024/10/31		3 561 000	5 367	5 185	
Royaume d'Espagne	1,95 %	2026/04/30		1 061 000	1 639	1 529	
Royaume d'Espagne	1,50 %	2027/04/30		8 871 000	12 538	12 558	
Royaume d'Espagne	1,45 %	2029/04/30		5 028 000	7 312	6 952	
Royaume d'Espagne	1,25 %	2030/10/31		2 341 000	2 968	3 119	
Royaume d'Espagne	4,20 %	2037/01/31		37 000	70	60	
Royaume d'Espagne	0,85 %	2037/07/30		2 718 000	2 924	2 936	
Royaume d'Espagne	4,90 %	2040/07/30		2 591 000	5 344	4 500	
Royaume d'Espagne	1,20 %	2040/10/31		3 256 000	3 488	3 427	
Royaume des Pays-Bas	2,00 %	2024/07/15		964 300	1 441	1 400	
Royaume des Pays-Bas		2027/01/15	coupon zéro	595 200	851	816	
Royaume des Pays-Bas	0,75 %	2027/07/15		1 177 300	1 622	1 642	
Royaume des Pays-Bas	0,75 %	2028/07/15		1 106 000	1 564	1 523	
Royaume des Pays-Bas		2031/07/15	coupon zéro	486 100	716	604	
Royaume des Pays-Bas	3,75 %	2042/01/15		1 587 700	3 317	2 740	
Royaume des Pays-Bas		2052/01/15	coupon zéro	906 600	1 040	684	
République d'Autriche	1,20 %	2025/10/20		620 000	904	887	
République d'Autriche	0,75 %	2026/10/20		1 590 000	2 490	2 227	
République d'Autriche	0,50 %	2029/02/20		731 000	948	977	
République d'Autriche	0,90 %	2032/02/20		757 000	912	976	
République d'Autriche	3,15 %	2044/06/20		548 000	1 074	838	
République d'Autriche	1,50 %	2047/02/20		1 248 000	1 798	1 406	
République d'Autriche	0,75 %	2051/03/20		300 000	272	268	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds commun d'obligations internationales Impérial

### Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
République d'Autriche	3,80 %	2062/01/26		47 000	121	83	
République de Finlande	4,00 %	2025/07/04		311 000	555	464	
République de Finlande	2,75 %	2028/07/04		407 000	710	607	
République de Finlande	1,13 %	2034/04/15		1 315 000	1 776	1 672	
République d'Irlande	3,40 %	2024/03/18		383 200	644	560	
République d'Irlande	0,90 %	2028/05/15		509 700	767	708	
République d'Irlande	1,30 %	2033/05/15		1 764 700	2 433	2 350	
République de l'Italie		2024/01/30	coupon zéro	4 451 000	5 989	6 494	
République de l'Italie	1,85 %	2024/05/15		19 000	28	28	
République de l'Italie	1,75 %	2024/07/01		1 019 000	1 474	1 476	
République de l'Italie	2,50 %	2024/12/01		2 512 000	3 615	3 648	
République de l'Italie	1,60 %	2026/06/01		2 334 000	3 305	3 321	
République de l'Italie		2026/08/01	coupon zéro	3 611 000	4 772	4 921	
République de l'Italie	1,25 %	2026/12/01		1 349 000	1 840	1 891	
République de l'Italie	6,50 %	2027/11/01		3 269 600	5 747	5 411	
République de l'Italie	0,50 %	2028/07/15		2 128 000	2 472	2 795	
République de l'Italie	2,80 %	2028/12/01		2 851 000	4 408	4 140	
République de l'Italie	3,00 %	2029/08/01		267 000	460	389	
République de l'Italie	1,35 %	2030/04/01		2 127 000	2 735	2 791	
République de l'Italie	1,65 %	2030/12/01		5 409 000	6 909	7 116	
République de l'Italie	5,00 %	2034/08/01		70 000	122	114	
République de l'Italie	4,00 %	2037/02/01		1 810 000	2 971	2 682	
République de l'Italie	0,95 %	2037/03/01		7 473 000	8 568	7 666	
République de l'Italie	4,75 %	2044/09/01		3 669 000	7 084	5 782	
République de Pologne	2,75 %	2032/05/25		4 980 000	6 113	7 060	
					270 516	259 721	12,3 %
<b><sup>6</sup>Shekel israélien (note 10)</b>							
État d'Israël	3,75 %	2024/03/31	série 0324	204 800	88	77	
État d'Israël	1,75 %	2025/08/31	série 0825	291 000	119	104	
État d'Israël	6,25 %	2026/10/30	série 1026	465 000	217	183	
État d'Israël	2,00 %	2027/03/31	série 0327	211 500	85	75	
État d'Israël	2,25 %	2028/09/28	série 0928	219 800	93	76	
État d'Israël	1,00 %	2030/03/31	série 0330	4 339 000	1 657	1 357	
État d'Israël	5,50 %	2042/01/31	série 0142	535 000	311	233	
État d'Israël	3,75 %	2047/03/31	série 0347	251 500	117	84	
					2 687	2 189	0,1 %
<b><sup>7</sup>Yen japonais (note 10)</b>							
Gouvernement du Japon	0,60 %	2024/03/20	série 333	193 150 000	2 205	1 818	
Gouvernement du Japon	0,40 %	2025/06/20	série 339	494 700 000	5 337	4 676	
Gouvernement du Japon	0,01 %	2025/10/01	série 453	603 200 000	5 516	5 667	
Gouvernement du Japon	0,10 %	2026/12/20	série 345	201 450 000	2 102	1 896	
Gouvernement du Japon	0,10 %	2027/06/20	série 347	284 350 000	3 037	2 673	
Gouvernement du Japon	0,10 %	2028/06/20	série 351	122 350 000	1 350	1 146	
Gouvernement du Japon	0,30 %	2028/09/20	série 162	547 300 000	4 991	5 164	
Gouvernement du Japon	0,10 %	2029/12/20	série 357	343 500 000	3 512	3 198	
Gouvernement du Japon	0,10 %	2030/12/20	série 361	316 450 000	2 794	2 922	
Gouvernement du Japon	0,20 %	2032/06/20	série 367	853 400 000	7 997	7 814	
Gouvernement du Japon	0,40 %	2033/06/20	série 371	407 950 000	3 586	3 764	
Gouvernement du Japon	2,50 %	2034/09/20	série 16	207 850 000	2 955	2 313	
Gouvernement du Japon	0,70 %	2037/03/20	série 160	478 150 000	5 216	4 366	
Gouvernement du Japon	1,40 %	2045/12/20	série 49	1 067 150 000	11 395	9 890	
Gouvernement du Japon	0,60 %	2046/12/20	série 53	613 750 000	6 209	4 759	
Gouvernement du Japon	0,70 %	2051/03/20	série 70	734 700 000	6 704	5 514	
Gouvernement du Japon	0,80 %	2058/03/20	série 11	1 055 850 000	9 992	7 637	
Japan Expressway Holding and Debt Repayment Agency	1,55 %	2034/03/17	série 124	110 000 000	1 606	1 103	
Japan Expressway Holding and Debt Repayment Agency	1,35 %	2034/09/20	série 140	400 000 000	3 962	3 929	
Japan Expressway Holding and Debt Repayment Agency	0,64 %	2037/12/18	série 194	300 000 000	3 464	2 628	
Japan Expressway Holding and Debt Repayment Agency	0,69 %	2038/10/29	série 364	100 000 000	1 309	884	
Japan Expressway Holding and Debt Repayment Agency	0,46 %	2039/02/28	série 376	600 000 000	6 898	5 097	
Japan Expressway Holding and Debt Repayment Agency	0,42 %	2039/03/18	série 223	430 000 000	5 339	3 576	
Japan Expressway Holding and Debt Repayment Agency	1,72 %	2044/05/31	série 217	100 000 000	1 617	980	
Japan Expressway Holding and Debt Repayment Agency	0,61 %	2049/03/31	série 380	400 000 000	5 109	2 952	
					114 202	96 366	4,6 %
<b>Ringgit malais</b>							
Fédération de Malaisie	3,88 %	2025/03/14	série 0118	381 000	125	110	
Fédération de Malaisie	3,50 %	2027/05/31	série 0307	1 020 000	313	293	
Fédération de Malaisie	3,89 %	2029/08/15	série 0219	1 038 000	300	302	
Fédération de Malaisie	4,25 %	2035/05/31	série 0415	3 799 000	1 114	1 124	
					1 852	1 829	0,1 %
<b><sup>8</sup>Peso mexicain (note 10)</b>							
États-Unis du Mexique	10,00 %	2024/12/05	série M20	11 763 500	872	914	
États-Unis du Mexique	7,50 %	2027/06/03	série M20	8 239 600	571	609	
États-Unis du Mexique	8,50 %	2029/05/31	série M20	3 447 000	264	263	
États-Unis du Mexique	7,75 %	2031/05/29	série M	7 434 000	517	541	
États-Unis du Mexique	8,50 %	2038/11/18	série M30	12 974 800	925	967	
États-Unis du Mexique	7,75 %	2042/11/13	série M	319 830 000	22 600	21 972	
États-Unis du Mexique	8,00 %	2047/11/07	série M	588 380 000	36 582	41 070	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds commun d'obligations internationales Impérial

### Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
États-Unis du Mexique	8,00 %	2053/07/31	série M	304 300 000	17 356	21 090	
					79 687	87 426	4,1 %
<b><sup>9</sup>Dollar néo-zélandais (note 10)</b>							
Gouvernement de la Nouvelle-Zélande	4,50 %	2027/04/15	série 0427	272 000	223	230	
Gouvernement de la Nouvelle-Zélande	3,50 %	2033/04/14	série 0433	21 935 000	16 863	17 230	
Gouvernement de la Nouvelle-Zélande	2,75 %	2051/05/15	série 0551	12 605 000	10 463	7 545	
					27 549	25 005	1,2 %
<b>Couronne norvégienne</b>							
Royaume de Norvège	1,75 %	2025/03/13	série 477	3 681 000	524	469	
Royaume de Norvège	2,00 %	2028/04/26	série 480	4 589 000	639	569	
					1 163	1 038	0,0 %
<b><sup>10</sup>Zloty polonais (note 10)</b>							
République de Pologne	3,25 %	2025/07/25	série 0725	1 131 000	356	371	
République de Pologne	2,50 %	2027/07/25	série 0727	1 559 000	548	485	
République de Pologne	2,75 %	2029/10/25	série 1029	933 000	285	281	
République de Pologne	1,75 %	2032/04/25	série 0432	1 155 000	300	303	
					1 489	1 440	0,1 %
<b><sup>12</sup>Dollar de Singapour (note 10)</b>							
République de Singapour	2,38 %	2025/06/01		423 000	412	418	
République de Singapour	3,50 %	2027/03/01		250 000	254	256	
République de Singapour	2,88 %	2029/07/01		256 000	241	259	
République de Singapour	2,25 %	2036/08/01		398 000	369	379	
République de Singapour	2,75 %	2046/03/01		282 000	253	283	
					1 529	1 595	0,1 %
<b><sup>14</sup>Rand sud-africain (note 10)</b>							
République sud-africaine	6,50 %	2041/02/28	série R214	339 000 000	21 516	14 864	
République sud-africaine	8,75 %	2048/02/28	série 2048	502 100 000	33 208	26 830	
					54 724	41 694	2,0 %
<b><sup>11</sup>Couronne suédoise (note 10)</b>							
Royaume de Suède	2,50 %	2025/05/12	série 1058	1 010 000	168	132	
Royaume de Suède	1,00 %	2026/11/12	série 1059	1 940 000	246	246	
Royaume de Suède	0,75 %	2029/11/12	série 1061	1 830 000	199	225	
Royaume de Suède	3,50 %	2039/03/30	série 1053	985 000	189	151	
					802	754	0,0 %
<b><sup>13</sup>Dollar américain (note 10)</b>							
Fannie Mae	4,50 %	2052/09/01		14 273 701	18 961	18 367	
Fannie Mae	5,00 %	2052/10/01		5 191 899	6 838	6 825	
Fannie Mae	5,00 %	2052/11/01		10 117 162	13 329	13 293	
Fannie Mae	5,50 %	2052/12/01		12 864 334	17 325	17 170	
Freddie Mac	5,00 %	2052/08/01		5 181 493	6 837	6 811	
Freddie Mac	4,50 %	2052/09/01		9 895 924	13 239	12 734	
Freddie Mac	4,50 %	2052/10/01		7 035 186	9 339	9 053	
Freddie Mac	5,00 %	2052/11/01		6 386 197	8 423	8 395	
Freddie Mac	5,50 %	2052/12/01		15 728 471	21 078	20 992	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2053/02/20		6 860 187	9 183	9 160	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2053/04/20		12 465 687	16 663	16 634	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2053/05/20		8 612 477	11 502	11 492	
Government National Mortgage Association	5,00 %	2053/06/20		10 872 579	14 269	14 320	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2053/06/20		8 708 158	11 589	11 620	
Government National Mortgage Association	6,00 %	2053/11/20		11 767 187	16 200	15 862	
Petroleos Mexicanos	6,95 %	2060/01/28	rachetable	10 130 000	8 402	8 858	
République de Colombie	3,13 %	2031/04/15	rachetable	1 760 000	1 754	1 904	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,25 %	2024/03/31		54 500	69	72	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,00 %	2024/06/30		400	1	1	
Obligation du Trésor des États-Unis	0,63 %	2024/10/15		2 900	4	4	
Obligation du Trésor des États-Unis	1,13 %	2025/01/15		82 700	103	106	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,50 %	2025/01/31		3 988 200	5 345	5 162	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,63 %	2025/03/31		12 187 400	15 842	15 771	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,88 %	2025/06/15		7 523 200	9 841	9 745	
Obligation du Trésor des États-Unis	5,53 %	2025/07/31		43 370 000	58 787	57 394	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,00 %	2025/10/31	taux flottant	21 318 000	28 142	27 600	
Obligation du Trésor des États-Unis	5,00 %	2025/10/31		6 445 000	8 853	8 640	
Obligation du Trésor des États-Unis	1,63 %	2026/02/15		15 353 300	19 515	19 287	
Obligation du Trésor des États-Unis	1,13 %	2026/10/31		1 804 000	2 195	2 207	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,63 %	2026/11/15		4 295 000	5 887	5 784	
Obligation du Trésor des États-Unis	1,25 %	2026/12/31		4 001 900	4 902	4 898	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,75 %	2027/04/30		2 770 900	3 524	3 534	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,38 %	2027/05/15		3 748 400	4 938	4 721	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,25 %	2027/06/30		1 539 600	2 008	1 995	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,25 %	2027/08/15		26 966 600	34 928	33 730	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,88 %	2028/05/15		11 241 100	14 157	14 299	
Obligation du Trésor des États-Unis	1,38 %	2028/10/31		6 626 100	7 839	7 824	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,13 %	2028/11/15		8 838 700	11 844	11 327	
Obligation du Trésor des États-Unis	1,38 %	2028/12/31		16 143 300	18 822	19 000	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,75 %	2029/05/31		7 802 000	9 855	9 773	
Obligation du Trésor des États-Unis	1,75 %	2029/11/15		11 270 800	13 638	13 349	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds commun d'obligations internationales Impérial

### Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Obligation du Trésor des États-Unis	0,63 %	2030/08/15		6 069 000	6 550	6 534	
Obligation du Trésor des États-Unis	0,88 %	2030/11/15		7 144 600	8 121	7 792	
Obligation du Trésor des États-Unis	1,38 %	2031/11/15		24 815 500	27 356	27 357	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,88 %	2032/05/15		7 840 000	9 735	9 646	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,50 %	2033/02/15		137 950 000	189 429	177 639	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,88 %	2033/08/15		4 519 000	6 000	5 993	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,38 %	2038/02/15		154 300	280	216	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,88 %	2040/08/15		458 700	676	595	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,00 %	2041/11/15		3 182 000	3 627	3 064	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,25 %	2042/05/15		5 275 600	6 667	6 158	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,13 %	2044/08/15		8 684 600	11 458	9 785	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,75 %	2047/08/15		37 918 500	47 112	39 313	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,00 %	2051/08/15		2 311 300	2 751	2 011	
Obligation du Trésor des États-Unis	1,88 %	2051/11/15		160 000	200	135	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,25 %	2052/02/15		49 110 000	47 289	45 358	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,88 %	2052/05/15		7 649 400	9 011	8 112	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,00 %	2052/08/15		36 860 000	43 860	40 149	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,13 %	2053/08/15		30 730 000	37 675	41 365	
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES</b>					<b>943 767</b>	<b>910 935</b>	<b>43,2 %</b>
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS</b>					<b>1 726 637</b>	<b>1 673 938</b>	<b>79,4 %</b>
<b>TOTAL DES PLACEMENTS AVANT LES PLACEMENTS À COURT TERME</b>					<b>1 745 237</b>	<b>1 692 444</b>	<b>80,3 %</b>
<b>PLACEMENTS À COURT TERME (note 11)</b>					<b>2 072 794</b>	<b>2 017 449</b>	<b>95,7 %</b>
Gouvernement du Canada	5,04 %	2024/02/15	bon du Trésor	15 000 000	14 800	14 908	
Gouvernement du Canada	5,04 %	2024/02/29	bon du Trésor	1 000 000	986	992	
Gouvernement du Canada	5,02 %	2024/03/14	bon du Trésor	3 250 000	3 207	3 218	
Gouvernement du Canada	5,05 %	2024/03/28	bon du Trésor	3 350 000	3 305	3 310	
Banque Nationale du Canada	4,95 %	2024/01/02	dépôt à terme	11 600 000	11 600	11 605	
<b>TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME</b>					<b>33 898</b>	<b>34 033</b>	<b>1,6 %</b>
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen					(10)		
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>					<b>2 106 682</b>	<b>2 051 482</b>	<b>97,3 %</b>
Marge						6 410	0,3 %
Actifs dérivés						33 182	1,6 %
Passifs dérivés						(24 740)	(1,2) %
Autres actifs, moins les passifs						41 790	2,0 %
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>						<b>2 108 124</b>	<b>100,0 %</b>

<sup>1-14</sup>Les numéros de référence des couvertures correspondent au numéro de référence dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

### Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés (note 11)

Valeur contractuelle (\$)	Nom du contrat	Date d'échéance	Nombre de contrats	Devise	Prix par contrat	Juste valeur (\$)	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
3 984 342	Obligation du gouvernement du Japon Mini à 10 ans	mars 2024	29	JPY	146,20	3 993 353	9
1 404 909	Obligation du Trésor de la Corée à 3 ans	mars 2024	13	KRW	105,04	1 409 991	5
512 775	Obligation du Trésor de l'Australie à 10 ans	mars 2024	5	AUD	113,58	526 720	14
1 018 496	Euro BTP	mars 2024	6	EUR	116,05	1 045 748	27
356 047	Euro-BONO	mars 2024	2	EUR	121,70	370 320	14
1 201 993	Obligation à 30 ans Euro-BUXL	mars 2024	6	EUR	136,95	1 243 839	42
2 062 547	Euro-OAT	mars 2024	11	EUR	128,18	2 116 085	54
1 995 214	Obligation d'État position longue	mars 2024	12	GBP	98,44	2 080 479	85
709 647	Obligation à long terme de la Confédération suisse	mars 2024	3	CHF	150,15	710 758	1
1 240 752	Euro-BTP à court terme	mars 2024	8	EUR	106,03	1 248 051	7
(17 870 850)	Obligation du gouvernement du Canada à dix ans	mars 2024	(151)	CAD	118,35	(18 751 180)	(880)
1 676 602	Ultra – Obligation du Trésor des États-Unis à long terme	mars 2024	10	USD	126,53	1 770 184	94
2 712 924	Obligation du Trésor des États-Unis à 2 ans	mars 2024	10	USD	102,37	2 728 464	16
1 702 317	Obligation du Trésor des États-Unis à 5 ans	mars 2024	12	USD	107,06	1 729 563	27
1 609 645	Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	mars 2024	11	USD	110,44	1 645 443	36
11 515 394	Obligation du Trésor des États-Unis	mars 2024	75	USD	115,87	12 416 133	900
<b>15 832 754</b>	<b>Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés</b>					<b>16 283 951</b>	<b>451</b>

Au 31 décembre 2023, un montant de 1 327 810 \$ était déposé à titre de marge des contrats à terme standardisés.



Fonds commun d'obligations internationales Impérial

Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 10)

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
	HSBC Bank PLC	A-1	2024/01/12	AUD	1 700 000	CAD	1 473 730	0,867	0,903	62
	JPMorgan Chase Bank, New York	A-1	2024/01/12	AUD	10 550 000	CAD	9 528 022	0,903	0,903	–
	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/01/12	AUD	25 300 000	CAD	22 550 295	0,891	0,903	299
	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/01/12	AUD	20 700 000	CAD	18 044 314	0,872	0,903	650
	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/01/12	CAD	1 797 972	AUD	2 000 000	1,112	1,107	(8)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/15	CAD	5 382 981	AUD	6 030 000	1,120	1,106	(68)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/15	CAD	5 021 438	AUD	5 625 000	1,120	1,106	(64)
	HSBC Bank PLC	A-1	2024/01/12	BRL	74 000 000	CAD	19 877 512	0,269	0,273	295
	HSBC Bank, Londres	A-1	2024/01/12	BRL	25 680 000	CAD	7 125 416	0,277	0,273	(125)
	HSBC Bank, Londres	A-1	2024/01/12	CAD	6 030 017	BRL	22 700 000	3,764	3,668	(158)
	HSBC Bank PLC	A-1	2024/02/07	CAD	25 676 823	BRL	96 740 000	3,768	3,677	(634)
	HSBC Bank PLC	A-1	2024/02/07	CAD	2 368 636	BRL	8 700 000	3,673	3,677	2
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/06	BRL	44 295 000	USD	8 934 569	0,202	0,205	168
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/06	BRL	2 915 000	USD	591 044	0,203	0,205	7
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/06	BRL	1 845 000	USD	370 989	0,201	0,205	9
	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/01/12	CLP	11 030 000 000	CAD	16 421 755	0,001	0,002	155
	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/01/12	CLP	7 050 000 000	CAD	10 862 866	0,002	0,002	(268)
	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/01/12	CAD	1 432 881	CLP	950 000 000	663,000	665,405	5
	Banque de Montréal	A-1	2024/01/29	CLP	4 306 550 000	USD	4 847 262	0,001	0,001	42
	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/01/29	CLP	4 103 405 000	USD	4 640 548	0,001	0,001	11
	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/01/29	USD	4 801 667	CLP	4 191 625 000	872,952	882,656	70
1	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/03/08	CAD	24 778 255	CNY	129 900 000	5,242	5,340	452
1	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/03/08	CAD	20 541 726	CNY	107 690 000	5,242	5,340	375
1	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/03/08	CAD	2 873 010	CNY	15 070 000	5,245	5,340	51
2	HSBC Bank PLC	A-1	2024/01/12	COP	41 050 000 000	CAD	13 393 148	0,000326	0,000341	613
2	HSBC Bank PLC	A-1	2024/01/12	COP	19 700 000 000	CAD	6 504 870	0,000330	0,000341	217
2	HSBC Bank PLC	A-1	2024/01/12	COP	18 460 000 000	CAD	5 795 918	0,000314	0,000341	502
2	State Street Trust Co., Boston	A-1+	2024/01/12	COP	8 700 000 000	CAD	2 869 866	0,000330	0,000341	98
2	HSBC Bank PLC	A-1	2024/02/07	COP	5 300 000 000	CAD	1 783 311	0,000336	0,000339	14
2	HSBC Bank, Londres	A-1	2024/02/07	COP	5 400 000 000	CAD	1 757 813	0,000326	0,000339	74
2	HSBC Bank PLC	A-1	2024/01/12	CAD	3 302 070	COP	10 210 000 000	3 092,000	2 930,927	(181)
2	HSBC Bank PLC	A-1	2024/02/07	CAD	48 433 137	COP	156 100 000 000	3 223,000	2 948,426	(4 511)
2	HSBC Bank PLC	A-1	2024/02/07	CAD	2 832 776	COP	8 470 000 000	2 990,000	2 948,426	(40)
2	HSBC Bank PLC	A-1	2024/02/07	CAD	2 129 075	COP	6 400 000 000	3 006,000	2 948,426	(42)
2	HSBC Bank PLC	A-1	2024/02/07	CAD	1 771 772	COP	5 310 000 000	2 997,000	2 948,426	(29)
2	Banque de Montréal	A-1	2024/01/29	COP	43 363 805 000	USD	9 928 179	0,000229	0,000257	1 585
2	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/01/29	COP	2 740 140 000	USD	690 194	0,000252	0,000257	17
3	Banque de Montréal	A-1	2024/01/29	DKK	530 000	CAD	107 024	0,202	0,196	(3)
3	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/01/29	CAD	1 084 594	DKK	5 540 000	5,108	5,091	(4)
4	Banque de Montréal	A-1	2024/01/17	EUR	880 000	CAD	1 272 850	1,446	1,463	15
4	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/01/17	EUR	945 000	CAD	1 374 750	1,455	1,463	8
4	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/01/17	EUR	890 000	CAD	1 303 025	1,464	1,463	(1)
4	Banque de Montréal	A-1	2024/01/17	CAD	1 120 607	EUR	745 000	0,665	0,683	30
4	Banque de Montréal	A-1	2024/01/17	CAD	1 075 158	EUR	735 000	0,684	0,683	–
4	Banque de Montréal	A-1	2024/01/17	CAD	940 106	EUR	625 000	0,665	0,683	26
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/01/17	CAD	130 299 696	EUR	90 320 000	0,693	0,683	(1 872)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/01/17	CAD	110 420 048	EUR	76 540 000	0,693	0,683	(1 586)
4	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/01/17	CAD	1 830 775	EUR	1 250 000	0,683	0,683	2
4	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/01/17	CAD	1 025 234	EUR	700 000	0,683	0,683	1
4	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/01/17	CAD	830 482	EUR	565 000	0,680	0,683	4
4	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/01/17	CAD	514 745	EUR	350 000	0,680	0,683	3
4	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/01/17	CAD	1 945 502	EUR	1 345 000	0,691	0,683	(23)
4	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/01/17	CAD	1 276 453	EUR	870 000	0,682	0,683	3
4	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/01/17	CAD	1 184 991	EUR	805 000	0,679	0,683	7
4	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/01/17	CAD	795 559	EUR	550 000	0,691	0,683	(9)
4	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/01/17	EUR	874 908	EUR	585 000	0,669	0,683	19
4	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/01/17	CAD	1 309 439	EUR	895 000	0,683	0,683	–
4	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/01/17	CAD	1 104 610	EUR	755 000	0,683	0,683	–
4	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/01/17	CAD	1 067 515	EUR	720 000	0,674	0,683	14
4	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/01/17	CAD	717 919	EUR	490 000	0,683	0,683	1
4	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/01/17	CAD	540 434	EUR	365 000	0,675	0,683	6
4	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/01/17	CAD	1 109 509	EUR	760 000	0,685	0,683	(3)
4	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/01/17	CAD	1 080 311	EUR	740 000	0,685	0,683	(3)
4	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/01/17	CAD	918 336	EUR	615 000	0,670	0,683	18
4	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/02/07	GBP	5 240 000	CAD	8 906 543	1,700	1,688	(59)
5	HSBC Bank PLC	A-1	2024/02/07	GBP	1 050 000	CAD	1 747 073	1,664	1,688	26
5	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	GBP	1 510 000	CAD	2 595 556	1,719	1,688	(46)
5	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/02/29	GBP	130 000	CAD	221 652	1,705	1,688	(2)
5	Barclays Bank PLC, Londres	A-1	2024/02/07	CAD	1 044 315	GBP	610 000	0,584	0,592	14
5	HSBC Bank PLC	A-1	2024/02/07	CAD	2 098 787	GBP	1 230 000	0,586	0,592	22
5	HSBC Bank PLC	A-1	2024/02/07	CAD	1 765 345	GBP	1 040 000	0,589	0,592	9
5	HSBC Bank PLC	A-1	2024/02/07	CAD	1 686 061	GBP	1 010 000	0,599	0,592	(19)
5	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	CAD	3 385 130	GBP	2 000 000	0,591	0,592	8
5	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	CAD	2 662 858	GBP	1 580 000	0,593	0,592	(5)
5	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	CAD	2 528 636	GBP	1 500 000	0,593	0,592	(4)
5	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	CAD	1 138 781	GBP	660 000	0,580	0,592	24
5	UBS AG, Stamford	A-1	2024/02/07	CAD	56 124 050	GBP	33 880 000	0,604	0,592	(1 081)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

*Fonds commun d'obligations internationales Impérial*

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Devise vendue		Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)	
					Valeur nominale	Valeur nominale				
5	UBS AG, Stamford	A-1	2024/02/07	CAD	1 933 250	GBP	1 130 000	0,585	0,592	25
5	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/02/29	CAD	757 211	GBP	450 000	0,594	0,592	(2)
5	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/02/29	CAD	1 060 082	GBP	620 000	0,585	0,592	13
5	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/02/29	CAD	932 014	GBP	550 000	0,590	0,592	4
5	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/02/29	CAD	17 835 310	GBP	10 360 000	0,581	0,592	346
5	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/02/29	CAD	17 663 154	GBP	10 260 000	0,581	0,592	343
6	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/03/01	ILS	205 000	CAD	75 050	0,366	0,366	-
6	Banque de Montréal	A-1	2024/03/01	CAD	1 177 426	ILS	3 190 000	2,709	2,730	9
6	Banque de Montréal	A-1	2024/03/01	CAD	1 057 469	ILS	2 865 000	2,709	2,730	8
	Barclays Bank PLC, Londres	A-1	2024/01/12	INR	1 060 000 000	CAD	17 266 656	0,016	0,016	(397)
	Barclays Bank PLC, Londres	A-1	2024/01/12	INR	50 000 000	CAD	824 131	0,016	0,016	(28)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/12	INR	1 064 795 000	USD	12 735 030	0,012	0,012	29
7	UBS AG, Stamford	A-1	2024/01/12	JPY	8 600 000 000	CAD	80 775 975	0,009	0,009	150
7	UBS AG, Stamford	A-1	2024/01/12	JPY	460 000 000	CAD	4 254 981	0,009	0,009	74
7	Banque de Montréal	A-1	2024/02/29	JPY	61 955 000	CAD	580 813	0,009	0,009	6
7	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/02/29	JPY	59 760 000	CAD	559 990	0,009	0,009	6
7	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/02/29	JPY	52 910 000	CAD	495 801	0,009	0,009	5
7	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/02/29	JPY	20 200 000	CAD	188 442	0,009	0,009	3
7	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/02/29	JPY	55 840 000	CAD	519 974	0,009	0,009	9
7	UBS AG, Stamford	A-1	2024/01/12	CAD	5 235 504	JPY	560 000 000	106,962	106,270	(34)
7	UBS AG, Stamford	A-1	2024/01/12	CAD	3 509 478	JPY	380 000 000	108,278	106,270	(66)
7	Banque de Montréal	A-1	2024/02/29	CAD	944 805	JPY	100 895 000	106,789	105,550	(11)
7	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/02/29	CAD	923 107	JPY	97 805 000	105,952	105,550	(4)
7	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/02/29	CAD	899 474	JPY	94 040 000	104,550	105,550	9
7	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/02/29	CAD	47 889 153	JPY	5 156 023 968	107,666	105,550	(960)
7	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/02/29	CAD	46 580 711	JPY	5 015 149 506	107,666	105,550	(934)
8	Citibank N.A., New York	A-1	2024/01/12	MXN	149 800 000	CAD	11 398 546	0,076	0,078	270
8	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/01/12	MXN	150 000 000	CAD	11 137 042	0,074	0,078	547
8	JPMorgan Chase Bank, New York	A-1	2024/01/12	MXN	182 800 000	CAD	13 849 485	0,076	0,078	390
8	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/01/12	MXN	54 600 000	CAD	4 040 836	0,074	0,078	212
8	Banque de Montréal	A-1	2024/01/16	MXN	103 915 000	CAD	7 638 618	0,074	0,078	449
8	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/01/16	MXN	8 845 000	CAD	689 832	0,078	0,078	(1)
8	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/01/16	MXN	118 110 000	CAD	8 831 248	0,075	0,078	362
8	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/01/16	MXN	53 910 000	CAD	4 081 617	0,076	0,078	114
8	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/01/16	MXN	1 420 000	CAD	109 889	0,077	0,078	1
8	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/01/16	MXN	730 000	CAD	56 554	0,077	0,078	-
8	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/01/16	MXN	1 445 000	CAD	111 979	0,077	0,078	1
8	Citibank N.A., New York	A-1	2024/02/07	MXN	26 000 000	CAD	1 935 674	0,074	0,078	80
8	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/02/07	MXN	115 600 000	CAD	8 987 116	0,078	0,078	(27)
8	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	MXN	27 400 000	CAD	2 152 976	0,079	0,078	(29)
8	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	MXN	26 800 000	CAD	2 068 957	0,077	0,078	8
8	UBS AG, Stamford	A-1	2024/02/07	MXN	36 600 000	CAD	2 822 737	0,077	0,078	14
8	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/01/12	CAD	1 512 626	MXN	19 900 000	13,156	12,838	(38)
8	Banque de Montréal	A-1	2024/01/16	CAD	3 283 617	MXN	44 670 000	13,604	12,848	(193)
8	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/01/16	CAD	4 658 482	MXN	59 770 000	12,830	12,848	6
8	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	CAD	92 576 541	MXN	1 243 200 000	13,429	12,901	(3 788)
8	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	CAD	2 094 766	MXN	26 900 000	12,842	12,901	10
8	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	CAD	1 931 616	MXN	24 400 000	12,632	12,901	40
8	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	CAD	1 743 355	MXN	22 600 000	12,964	12,901	(8)
	Barclays Bank PLC, Londres	A-1	2024/01/12	MYR	35 400 000	CAD	10 388 848	0,293	0,289	(169)
	Barclays Bank PLC, Londres	A-1	2024/01/12	MYR	14 100 000	CAD	4 082 224	0,290	0,289	(12)
	Barclays Bank PLC, Londres	A-1	2024/01/12	MYR	3 500 000	CAD	1 008 936	0,288	0,289	2
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/01/12	MYR	160 000	USD	34 516	0,216	0,218	-
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/01/12	USD	1 376 019	MYR	6 445 000	4,684	4,589	(38)
	HSBC Bank PLC	A-1	2024/01/12	NOK	300 300 000	CAD	38 349 091	0,128	0,130	820
	JPMorgan Chase Bank, New York	A-1	2024/01/12	NOK	117 900 000	CAD	15 051 128	0,128	0,130	327
	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/01/12	NOK	19 000 000	CAD	2 338 666	0,123	0,130	140
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/01/29	CAD	561 029	NOK	4 540 000	8,092	7,665	(31)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/01/29	CAD	295 961	NOK	2 395 000	8,092	7,665	(17)
9	Barclays Bank PLC, Londres	A-1	2024/01/12	NZD	11 690 000	CAD	9 716 514	0,831	0,838	75
9	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/01/24	NZD	405 000	CAD	323 890	0,800	0,837	15
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/01/24	CAD	14 811 928	NZD	18 455 000	1,246	1,194	(643)
9	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/01/24	CAD	678 299	NZD	810 000	1,194	1,194	-
9	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/01/24	CAD	802 723	NZD	960 000	1,196	1,194	(1)
9	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	CAD	4 909 666	NZD	6 110 000	1,244	1,194	(206)
10	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/01/17	CAD	1 018 085	PLN	3 215 000	3,158	2,971	(64)
11	Banque de Montréal	A-1	2024/01/29	CAD	715 101	SEK	5 720 000	7,999	7,606	(37)
12	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/22	CAD	1 572 280	SGD	1 565 000	0,995	0,993	(3)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/19	TRY	95 730 000	CAD	4 072 913	0,043	0,042	(70)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/19	TRY	47 865 000	CAD	2 038 188	0,043	0,042	(37)
13	Banque de Montréal	A-1	2024/01/24	USD	32 360 610	CAD	44 372 739	1,371	1,325	(1 506)
13	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/01/24	USD	665 000	CAD	883 725	1,329	1,325	(3)
13	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/01/24	USD	4 705 000	CAD	6 421 149	1,365	1,325	(189)
13	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/01/24	USD	3 735 000	CAD	5 109 555	1,368	1,325	(162)
13	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/01/24	USD	265 000	CAD	354 591	1,338	1,325	(4)
13	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/01/24	USD	50 000	CAD	68 286	1,366	1,325	(2)
13	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/01/24	USD	585 000	CAD	789 123	1,349	1,325	(14)
13	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/01/24	USD	560 000	CAD	759 657	1,357	1,325	(18)
13	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/01/24	USD	120 000	CAD	164 733	1,373	1,325	(6)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds commun d'obligations internationales Impérial

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte)
										latent(e) (en milliers de dollars)
13	Barclays Bank PLC, Londres	A-1	2024/02/07	USD	7 840 000	CAD	10 633 478	1,356	1,324	(250)
13	Barclays Bank PLC, Londres	A-1	2024/02/07	USD	4 100 000	CAD	5 665 195	1,382	1,324	(235)
13	HSBC Bank PLC	A-1	2024/02/07	USD	6 630 000	CAD	8 999 433	1,357	1,324	(219)
13	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	USD	9 700 000	CAD	13 205 467	1,361	1,324	(359)
13	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	USD	4 700 000	CAD	6 484 304	1,380	1,324	(260)
13	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	USD	3 390 000	CAD	4 572 341	1,349	1,324	(83)
13	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	USD	2 310 000	CAD	3 158 606	1,367	1,324	(99)
13	State Street Trust Co., Boston	A-1+	2024/02/07	USD	6 720 000	CAD	8 872 104	1,320	1,324	28
13	UBS AG, Stamford	A-1	2024/02/07	USD	4 380 000	CAD	6 036 985	1,378	1,324	(236)
13	UBS AG, Stamford	A-1	2024/02/07	USD	3 300 000	CAD	4 567 312	1,384	1,324	(197)
13	UBS AG, Stamford	A-1	2024/02/07	USD	3 000 000	CAD	4 106 019	1,369	1,324	(133)
13	UBS AG, Stamford	A-1	2024/02/07	USD	1 930 000	CAD	2 615 988	1,355	1,324	(60)
13	Banque de Montréal	A-1	2024/01/24	CAD	6 648 356	USD	4 890 000	0,736	0,755	171
13	Banque de Montréal	A-1	2024/01/31	CAD	178 497 590	USD	134 525 000	0,754	0,755	318
13	Banque de Montréal	A-1	2024/01/31	CAD	170 987 489	USD	128 865 000	0,754	0,755	305
13	Banque de Montréal	A-1	2024/01/31	CAD	81 960 945	USD	61 770 000	0,754	0,755	146
13	Banque de Montréal	A-1	2024/01/31	CAD	567 648	USD	430 000	0,758	0,755	(2)
13	Banque de Montréal	A-1	2024/01/31	CAD	310 066	USD	235 000	0,758	0,755	(1)
13	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/01/31	CAD	46 424	USD	35 000	0,754	0,755	-
13	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/01/31	CAD	857 563	USD	650 000	0,758	0,755	(3)
13	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/01/31	CAD	705 840	USD	535 000	0,758	0,755	(3)
13	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	CAD	536 465 133	USD	393 300 000	0,733	0,755	15 586
13	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	CAD	25 311 145	USD	18 540 000	0,732	0,755	757
13	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	CAD	20 780 029	USD	15 200 000	0,731	0,755	649
13	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	CAD	5 304 554	USD	3 970 000	0,748	0,755	47
13	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	CAD	4 180 421	USD	3 080 000	0,737	0,755	101
13	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	CAD	3 559 669	USD	2 700 000	0,758	0,755	(16)
13	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	CAD	3 547 472	USD	2 660 000	0,750	0,755	25
13	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	CAD	2 536 035	USD	1 850 000	0,729	0,755	86
13	UBS AG, Stamford	A-1	2024/02/07	CAD	13 000 751	USD	9 590 000	0,738	0,755	300
13	UBS AG, Stamford	A-1	2024/02/07	CAD	10 516 103	USD	7 850 000	0,746	0,755	120
13	UBS AG, Stamford	A-1	2024/02/07	CAD	8 662 881	USD	6 340 000	0,732	0,755	266
13	UBS AG, Stamford	A-1	2024/02/07	CAD	6 887 388	USD	5 030 000	0,730	0,755	226
13	UBS AG, Stamford	A-1	2024/02/07	CAD	6 284 147	USD	4 600 000	0,732	0,755	192
13	UBS AG, Stamford	A-1	2024/02/07	CAD	4 546 872	USD	3 300 000	0,726	0,755	176
13	UBS AG, Stamford	A-1	2024/02/07	CAD	4 291 683	USD	3 100 000	0,722	0,755	186
13	UBS AG, Stamford	A-1	2024/02/07	CAD	4 254 893	USD	3 100 000	0,729	0,755	149
13	UBS AG, Stamford	A-1	2024/02/07	CAD	3 883 890	USD	2 840 000	0,731	0,755	123
13	UBS AG, Stamford	A-1	2024/02/07	CAD	3 870 924	USD	2 850 000	0,736	0,755	96
13	UBS AG, Stamford	A-1	2024/02/07	CAD	3 748 129	USD	2 770 000	0,739	0,755	80
13	UBS AG, Stamford	A-1	2024/02/07	CAD	3 225 624	USD	2 380 000	0,738	0,755	74
13	UBS AG, Stamford	A-1	2024/02/07	CAD	2 619 777	USD	1 970 000	0,752	0,755	11
14	Citibank N.A., New York	A-1	2024/01/12	ZAR	289 300 000	CAD	20 335 957	0,070	0,072	600
14	UBS AG, Stamford	A-1	2024/02/07	ZAR	9 200 000	CAD	651 418	0,071	0,072	13
14	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/01	ZAR	86 575 000	CAD	6 219 424	0,072	0,072	15
14	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/01	ZAR	3 775 000	CAD	273 909	0,073	0,072	(2)
14	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/01/12	CAD	1 436 458	ZAR	20 400 000	14,202	13,818	(40)
14	HSBC Bank PLC	A-1	2024/01/12	CAD	18 966 769	ZAR	268 900 000	14,177	13,818	(493)
14	Barclays Bank PLC, Londres	A-1	2024/02/07	CAD	1 700 024	ZAR	23 800 000	14,000	13,856	(18)
14	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	CAD	37 068 296	ZAR	520 900 000	14,052	13,856	(526)
14	Morgan Stanley, New York	A-2	2024/02/07	CAD	1 793 256	ZAR	25 200 000	14,053	13,856	(25)
14	UBS AG, Stamford	A-1	2024/02/07	CAD	1 904 892	ZAR	25 700 000	13,492	13,856	50

Actifs et passifs dérivés – contrats à terme

7 991

\* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Fonds est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

\*\* Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

Annexe à l'inventaire du portefeuille

Conventions de compensation (note 2d)  
(en milliers)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 31 décembre 2023 et 2022, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfait pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers	Montants compensés		Montants nets présentés aux états de la situation financière	Montants non compensés		Montants nets
	Actifs (passifs) bruts	Montants compensés selon les IFRS		Conventions-cadres de compensation	Espèces reçues en garantie	
<b>Au 31 décembre 2023</b>						
Actifs dérivés de gré à gré	31 851 \$	– \$	31 851 \$	(13 634) \$	– \$	18 217 \$
Passifs dérivés de gré à gré	(23 860)	–	(23 860)	13 634	–	(10 226)
<b>Total</b>	<b>7 991 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>7 991 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>7 991 \$</b>
<b>Au 31 décembre 2022</b>						
Actifs dérivés de gré à gré	39 814 \$	– \$	39 814 \$	(25 294) \$	– \$	14 520 \$
Passifs dérivés de gré à gré	(74 906)	–	(74 906)	25 294	–	(49 612)
<b>Total</b>	<b>(35 092) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(35 092) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(35 092) \$</b>

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Le tableau qui suit présente des renseignements supplémentaires sur les placements du Fonds dans des fonds sous-jacents, lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents, aux 31 décembre 2023 et 2022.

Les Fonds de titres à revenu fixe CIBC sont des fiducies de fonds communs de placement constituées en vertu des lois de l'Ontario et dont le siège social est situé au CIBC Square, 81 Bay Street, 20th floor, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Au 31 décembre 2023

Titre	% de l'actif net	Origine et établissement principal	% de la participation
Fonds de créances mondiales CIBC	5,0	Canada	57,7

Au 31 décembre 2022

Titre	% de l'actif net	Origine et établissement principal	% de la participation
Fonds de créances mondiales CIBC	5,4	Canada	53,7

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Fonds commun d'obligations internationales Impérial (désigné le Fonds) cherche à procurer un revenu d'intérêt élevé et une certaine croissance du capital tout en tentant de préserver ce dernier, en investissant principalement dans des obligations, des débetures, des billets et d'autres titres d'emprunt libellés en devises étrangères de sociétés et de gouvernements canadiens, d'émetteurs étrangers et d'institutions supranationales.

Stratégies de placement : Le Fonds emploie une approche à stratégies multiples d'achat de titres à revenu fixe mondiaux axée sur les données fondamentales, l'évaluation et les tendances du marché pour déterminer la valeur pour l'ensemble des pays, des secteurs et des devises. L'exposition aux devises et aux pays est gérée afin de protéger le capital et d'augmenter les rendements.

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Risque de concentration aux 31 décembre 2023 et 2022

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2023.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 décembre 2022 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 décembre 2022

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
<b>Actions internationales</b>	3,0
<b>Obligations canadiennes</b>	
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	0,9
<b>Obligations internationales</b>	
Dollar australien	1,7
Réal brésilien	1,9
Livre sterling	1,6
Peso colombien	1,8
Couronne danoise	0,1
Euro	17,0
Rupiah indonésienne	0,8
Shekel israélien	0,1
Yen japonais	6,4
Ringgit malais	1,3
Peso mexicain	4,7
Dollar néo-zélandais	0,4
Couronne norvégienne	0,1
Zloty polonais	1,8
Dollar de Singapour	0,1
Rand sud-africain	1,7

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds commun d'obligations internationales Impérial

Au 31 décembre 2022 (suite)

	% de l'actif net
Répartition du portefeuille	
Won sud-coréen	3,1
Dollar américain	35,6
<b>Fonds communs de placement</b>	
Obligations internationales	13,1
<b>Placements à court terme</b>	1,8
Marge	0,4
Actifs (passifs) dérivés	(1,8)
Autres actifs, moins les passifs	2,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

### Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	% de l'actif net	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
AAA	43,8	34,8
AA	14,6	19,7
A	8,6	12,1
BBB	11,3	11,7
Inférieur à BBB	3,6	4,6
<b>Total</b>	<b>81,9</b>	<b>82,9</b>

### Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 31 décembre 2023 et 2022, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et du capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 31 décembre 2023

Devise (note 2n)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
JPY	76 202	3,6
MXN	58 980	2,8
NOK	57 173	2,7
AUD	51 134	2,4
COP	44 033	2,1
BRL	35 839	1,7
INR	34 552	1,6
CLP	32 074	1,5
MYR	15 327	0,7
NZD	13 259	0,6

\* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2022

Devise (note 2n)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	151 977	7,3
JPY	70 135	3,4
BRL	41 854	2,0
CLP	37 067	1,8
MXN	36 628	1,7
IDR	32 723	1,6
NOK	28 878	1,4
SEK	28 365	1,4
PLN	23 750	1,1
KRW	19 918	1,0

\* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2023 et 2022 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)</b>	<b>4 406</b>	<b>4 956</b>

### Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Fonds n'étaient pas assujettis à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau qui suit indique la pondération du Fonds dans les titres à revenu fixe selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Durée résiduelle jusqu'à l'échéance	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Moins de 1 an	33 938	43 765
1 an à 3 ans	234 546	278 259
3 ans à 5 ans	171 298	166 738
Plus de 5 ans	1 252 662	1 207 581
<b>Total</b>	<b>1 692 444</b>	<b>1 696 343</b>

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2023 et 2022 aurait augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement. Cette variation est estimée au moyen de la durée moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)</b>	<b>38 316</b>	<b>36 801</b>

### Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les annexes des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

### Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2023 et 2022 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA)	21 726	19 327

## Fonds commun d'obligations internationales Impérial

### Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 décembre 2023 et 2022 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

#### Au 31 décembre 2023

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
<b>Actifs financiers</b>				
Titres à revenu fixe	–	1 692 444	–	1 692 444
Placements à court terme	–	34 033	–	34 033
Actions	6 974	–	–	6 974
Fonds communs de placement	–	241 784	76 247	318 031
Actifs dérivés	1 331	31 851	–	33 182
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>8 305</b>	<b>2 000 112</b>	<b>76 247</b>	<b>2 084 664</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Passifs dérivés	(880)	(23 860)	–	(24 740)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(880)</b>	<b>(23 860)</b>	<b>–</b>	<b>(24 740)</b>
<b>Total des actifs et des passifs financiers</b>	<b>7 425</b>	<b>1 976 252</b>	<b>76 247</b>	<b>2 059 924</b>

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

#### Au 31 décembre 2022

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
<b>Actifs financiers</b>				
Titres à revenu fixe	–	1 696 265	–	1 696 265
Placements à court terme	–	37 828	–	37 828
Actions	62 235	–	–	62 235
Fonds communs de placement	–	259 864	15 089	274 953
Actifs dérivés	674	39 814	–	40 488
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>62 909</b>	<b>2 033 771</b>	<b>15 089</b>	<b>2 111 769</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Passifs dérivés	(1 091)	(74 906)	–	(75 997)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(1 091)</b>	<b>(74 906)</b>	<b>–</b>	<b>(75 997)</b>
<b>Total des actifs et des passifs financiers</b>	<b>61 818</b>	<b>1 958 865</b>	<b>15 089</b>	<b>2 035 772</b>

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

### Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

### Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le tableau qui suit présente un rapprochement de toutes les variations des actifs et des passifs financiers de niveau 3 du début à la fin de la période :

#### Au 31 décembre 2023

	Actifs financiers Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Actifs financiers Actions (en milliers de dollars)	Total des actifs financiers (en milliers de dollars)	Total des passifs financiers (en milliers de dollars)	Total des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars)
Solde au début de la période	15 089	–	15 089	–	15 089
Achats	–	74 325	74 325	–	74 325
Ventes	–	–	–	–	–
Transferts nets	(15 089)	–	(15 089)	–	(15 089)
Profits (pertes) réalisé(e)s	–	–	–	–	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente	–	1 922	1 922	–	1 922
Solde à la fin de la période	–	76 247	76 247	–	76 247
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	–	1 922	1 922	–	1 922

#### Au 31 décembre 2022

	Actifs financiers Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Actifs financiers Actions (en milliers de dollars)	Total des actifs financiers (en milliers de dollars)	Total des passifs financiers (en milliers de dollars)	Total des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars)
Solde au début de la période	–	–	–	–	–
Achats	15 160	–	15 160	–	15 160
Ventes	–	–	–	–	–
Transferts nets	–	–	–	–	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	–	–	–	–	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente	(71)	–	(71)	–	(71)
Solde à la fin de la période	15 089	–	15 089	–	15 089
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	(71)	–	(71)	–	(71)

Le gestionnaire a recours à différentes techniques d'évaluation et hypothèses pour déterminer la juste valeur des titres classés au niveau 3. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, de modèles de flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et qui reposent sur l'utilisation de données observables, telles que les cours indicatifs des courtiers, les coefficients sectoriels et les taux d'actualisation. Des variations importantes de la juste valeur des instruments financiers détenus par le Fonds peuvent découler de changements dans les données utilisées.

# Notes des états financiers

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

## 1. Organisation des fonds et périodes de présentation de l'information financière

Les Fonds communs Impérial sont composés du Fonds commun marché monétaire Impérial, du Fonds commun d'obligations à court terme Impérial, du Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial, du Fonds commun de revenu diversifié canadien Impérial, du Fonds commun d'obligations internationales Impérial, du Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial, du Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial, du Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial, du Fonds commun d'actions canadiennes Impérial, du Fonds commun d'actions US Impérial, du Fonds commun d'actions internationales Impérial, du Fonds commun d'actions outre-mer Impérial et du Fonds commun économies émergentes Impérial (désignés individuellement un *Fonds* et collectivement, les *Fonds*).

Les Portefeuilles axés sur la production de revenu comprennent le Portefeuille de revenu prudent, le Portefeuille de revenu équilibré et le Portefeuille de revenu élevé (désignés individuellement un *Portefeuille* et collectivement, les *Portefeuilles*).

Chacun des Fonds communs Impérial et chacun des Portefeuilles axés sur la production de revenu (désignés individuellement un *Fonds* et collectivement, les *Fonds*) est une fiducie de fonds communs de placement constituée en vertu des lois de l'Ontario et régie selon une déclaration de fiducie (désignée la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Fonds est situé au CIBC Square, 81 Bay Street, 20th Floor, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) est le gestionnaire (désignée le *gestionnaire*) des Fonds et la Compagnie Trust CIBC est le fiduciaire (désignée le *fiduciaire*) des Fonds. Chaque Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. À la date des présents états financiers, chacun des Fonds offrait des parts de catégorie A, le Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial, le Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial et le Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial offraient des parts de catégorie W, le Portefeuille de revenu prudent offrait des parts des catégories T3 et T4, le Portefeuille de revenu équilibré offrait des parts des catégories T4 et T5 et le Portefeuille de revenu élevé offrait des parts des catégories T5 et T6.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (désignée la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (désignée la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du fonds* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Fonds au 31 décembre 2023. Les états de la situation financière de chaque Fonds sont présentés aux 31 décembre 2023 et 2022. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds sont établis pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, sauf pour les Fonds créés au cours de l'un ou l'autre de ces exercices, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'au 31 décembre 2023 et 2022.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 6 mars 2024.

## 2. Sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (désignées les *IFRS*), publiées par l'International Accounting Standards Board.

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les *IFRS*. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des *IFRS*, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds (à moins d'indication contraire).

### a) Instruments financiers

#### Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'*IFRS 9, Instruments financiers*, les Fonds classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêt (désigné le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (désignée la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas d'instruments de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (désignée la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la *JVRN*, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la *JVAERG*. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la *JVRN*. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la *JVRN* sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la *JVRN* lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la *JVRN* lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et que sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la *JVRN*.

Tous les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation de chaque Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

### b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

#### Juste valeur des instruments financiers à l'aide de techniques d'évaluation

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (désigné le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (désigné le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Fonds se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. En outre, un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec les Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés. Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notations de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur note de crédit s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs ou des sous-conseillers.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

### Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Les fonds communs de placement peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Fonds.

### Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

### Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés aux rachats au comptant quotidiens de parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

### Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (désignée la *COVID-19*) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement des Fonds. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

#### *Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine*

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 31 décembre 2023, les Fonds n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

### c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations coupon zéro qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- ii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iii) Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.



## Notes des états financiers

- iv) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- v) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

### d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau Conventions de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

### e) Titres en portefeuille

Le coût des titres d'un Fonds est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement en résultat net et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

### f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation (à moins d'indication contraire).

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change.

### g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période considérée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture, ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

### h) Contrats à terme standardisés

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux chaque date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

### i) Options

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'options à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Fonds subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Fonds comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Fonds comptabilise un profit réalisé qui est présenté au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

### j) Swaps

Les Fonds peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Fonds peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Fonds à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. Les Fonds ne concluront des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des informations additionnelles sur les swaps en cours à la fin de la période se trouvent à la section *Actifs et passifs dérivés – swaps* de l'inventaire du portefeuille des Fonds applicables.

**k) Prêt de titres**

Un Fonds peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne, qui n'est pas la contrepartie, ou un membre du groupe de la contrepartie, du fonds dans le cadre de la transaction, pour autant que les titres de créance de l'institution financière canadienne notés comme dette à court terme par une agence de notation agréée aient une note de crédit approuvée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et dont l'échéance est identique à celle des titres prêtés.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Fonds.

**l) Fonds à catégories multiples**

Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Toutes les charges d'exploitation et tous les frais de gestion propres à une catégorie n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès des Fonds.

**m) Prêts et créances, autres actifs et passifs**

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

**n) Légende des abréviations**

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

*Abréviations des devises*

AED – Dirham des Émirats arabes unis	EGP – Livre égyptienne	KRW – Won sud-coréen	RUB – Rouble russe
ARS – Peso argentin	EUR – Euro	MAD – Dirham marocain	SEK – Couronne suédoise
AUD – Dollar australien	GBP – Livre sterling	MXN – Peso mexicain	SGD – Dollar de Singapour
BRL – Réal brésilien	GEL – Lari géorgien	MYR – Ringgit malais	THB – Baht thaïlandais
CAD – Dollar canadien	HKD – Dollar de Hong Kong	NOK – Couronne norvégienne	TRY – Nouvelle livre turque
CHF – Franc suisse	HUF – Forint hongrois	NZD – Dollar néo-zélandais	TWD – Dollar de Taiwan
CLP – Peso chilien	IDR – Rupiah indonésienne	PHP – Peso philippin	USD – Dollar américain
CNY – Renminbi chinois	ILS – Shekel israélien	PLN – Zloty polonais	ZAR – Rand sud-africain
COP – Peso colombien	INR – Roupie indienne	RON – Leu roumain	
CZK – Couronne tchèque	JPY – Yen japonais		
DKK – Couronne danoise	KES – Shilling kényan		

*Autres abréviations*

CAAÉ – Certificat américain d'actions étrangères	FNB – Fonds négocié en Bourse
OVC – Obligation à valeur conditionnelle	CIAÉ – Certificat international d'actions étrangères
ELN – Billet lié à des titres de participation	CAÉ – Certificat représentatif d'actions étrangères sans droit de vote

**o) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part**

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie, est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

**3. Évaluation des placements**

La date d'évaluation (désignée la *date d'évaluation*) d'un Fonds correspond à un jour ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La juste valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

**a) Trésorerie et autres actifs**

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

**b) Obligations, débiteures et autres titres de créance**

Les obligations, débiteures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

## Notes des états financiers

### c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Fonds investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une juste valeur plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

### d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription cotés sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et que la note de crédit de chaque contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de garantie. Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

### e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

### f) Autres placements

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant.

Le gestionnaire établit la valeur d'un titre ou d'un autre bien d'un Fonds pour lequel aucun cours n'est disponible ou pour lequel le cours ne reflète pas adéquatement la juste valeur en l'évaluant à sa juste valeur. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

## 4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds d'investissement (désignés les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisé(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau Participations dans des fonds sous-jacents est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

## 5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts en circulation représentent le capital d'un Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part qui sera déterminé. Le règlement du coût des parts émises est effectué en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable au moment de l'émission. Les distributions effectuées par un Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par un Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part d'un Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Fonds, à l'exclusion du passif d'un Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour un Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti, en vertu de règles externes, à des exigences concernant son capital.

Le capital reçu par un Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement de ce Fonds, ce qui peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande d'un porteur de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

## 6. Frais de gestion et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds et calculés quotidiennement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de gestion annuels maximums exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pouvant être imputés par un Fonds sont présentés dans la note intitulée *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global.

En plus du paiement des frais de gestion et à moins qu'ils ne soient absorbés ou remboursés par le gestionnaire, les seuls frais payables par chacun de ces Fonds sont les frais liés aux emprunts et aux intérêts; les honoraires et frais du CEI ou des membres du CEI; les nouveaux frais pouvant découler de nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires imposées après le 25 mars 2023; les honoraires et frais liés à un litige ou engagés dans le but de faire valoir des droits pour le compte des Fonds; les taxes de vente (y compris la TPS/TVH) sur ces charges ainsi que l'impôt sur le résultat, les retenues d'impôt et toute autre taxe.

Le gestionnaire peut décider, à sa discrétion, de payer certaines de ces charges d'exploitation qui incomberaient normalement au Fonds plutôt que de laisser le Fonds les prendre en charge. La décision de payer ces charges d'exploitation est au gré du gestionnaire et pourrait se poursuivre indéfiniment ou être révoquée à tout moment, sans préavis aux porteurs de parts.

Le gestionnaire peut recouvrer un montant inférieur aux charges d'exploitation réelles qu'il paie, et ainsi prendre en charge des charges. Le gestionnaire peut également imputer à un Fonds un montant inférieur aux frais de gestion maximums présentés à la note *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global, et ainsi renoncer aux frais de gestion.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de prendre en charge des charges d'exploitation ou cesser de renoncer aux frais de gestion. Les charges d'exploitation prises en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (désignées les *distributions des frais de gestion*) du Fonds. Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents dont les Fonds détiennent des parts peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

### 7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Les Fonds sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et/ou des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule lorsque les parts des Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le coût moyen des parts du porteur de parts aux fins fiscales, ce qui peut donner lieu à un gain en capital pour le porteur de parts, dans la mesure où le coût moyen devient inférieur à zéro.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Fonds sont présentées dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition des Fonds se termine le 15 décembre, sauf pour le Fonds commun marché monétaire Impérial, pour lequel l'année d'imposition se termine le 31 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

### 8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds, le cas échéant. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Fonds peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Les opérations relatives aux titres à revenu fixe et à certains autres titres sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et de certains autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers à Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI* ou le *conseiller en valeurs*) et à tout sous-conseiller en valeurs, la valeur des services fournis au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller en valeurs.

### 9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements de titres ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres figurent dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans des opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

*Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et certains sous-conseillers en valeurs des Fonds*

La Banque CIBC est le gestionnaire, la Compagnie Trust CIBC, le fiduciaire, et GACI, le conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux coûts liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services.

*Ententes et rabais de courtage*

Le conseiller en valeurs délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers en valeurs. Le cas échéant, l'information sur les montants des rabais de courtage figure à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, autrement payables par le Fonds, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds, ou une partie du Fonds, au cours du mois en question. Le total des rabais de courtage versés par le Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

## Notes des états financiers

### Dépositaire

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour les Fonds. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par un Fonds, ou une partie d'un Fonds, sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom des Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

### Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (désignée *STM CIBC*) fournit certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Les montants en dollars versés par les Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à STM CIBC au titre des services de prêt de titres pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

### 10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement de certains Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme pour ces Fonds.

### 11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de

Fonds commun marché monétaire Impérial  
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial  
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial  
Fonds commun de revenu diversifié canadien Impérial  
Fonds commun d'obligations internationales Impérial  
Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial  
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial  
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial

Fonds commun d'actions canadiennes Impérial  
Fonds commun d'actions US Impérial  
Fonds commun d'actions internationales Impérial  
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial  
Fonds commun économies émergentes Impérial  
Portefeuille de revenu prudent  
Portefeuille de revenu équilibré  
Portefeuille de revenu élevé

(collectivement, les « Fonds »)

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 décembre 2023 et 2022 ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (désignées les *IFRS*).

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux *IFRS*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Ernst + Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada  
21 mars 2024



**Fonds communs Impérial  
Portefeuilles axés sur la production de revenu**

**Banque CIBC**  
CIBC Square  
81 Bay Street, 20th Floor  
Toronto (Ontario)  
M5J 0E7

1 888 357-8777  
[www.cibc.com/fondsmutuels](http://www.cibc.com/fondsmutuels)  
[info@gestionactifcibc.com](mailto:info@gestionactifcibc.com)